



Ne soyez pas trompés par la vie de ce bas-monde.

O Serviteurs d'Allah !

Redoutez Allah d'une crainte véritable. Et sachez qu'Allah le très Haut vous observe.

Allah le très Haut connaît les secrets et ce qui est caché.

Et ne soyez pas trompés par la vie de ce monde, et que le trompeur [*la diable*] ne vous induise pas en erreur sur Allah !

O Musulmans !

Certaines personnes, lorsqu'ils sont privés de certaines choses qu'elles aiment, et lorsqu'il y a un obstacle entre eux et ce qu'ils désirent, perdent la raison, à un point qui les pousse à tomber dans l'abîme de l'ingratitude pour les bienfaits d'Allah et Ses dons.

Ils se lèvent et s'endorment alourdis par les soucis, ayant l'esprit troublé, leur vie n'est pas agréable et leur situation n'est pas bonne.

Ceux-là font preuve d'une méconnaissance totale de la réalité du don d'Allah et de la réalité de la privation, et considèrent que ces deux aspects, le don et la privation, sont deux opposés qui ne peuvent se rassembler et deux contradictions qui ne peuvent se réunir.

Au contraire, le musulman doit se rendre compte, que Allah le très haut, que ce soit lorsqu'Il nous donne, ou lorsqu'Il nous prive, nous fait part de Sa grâce immense.

C'est la raison pour laquelle les pieux anciens avaient des positions fermes concernant ce sujet, afin d'exposer la vérité et de guider vers ce qui est juste.

L'imam Soufiane Athawrî (RH) a rapporté la parole suivante d'un de nos pieux anciens :

"Le fait qu'Allah prive Son serviteur de certaines choses qu'il aime, est un don de Sa part pour ce serviteur. Car Allah le très Haut ne l'en a pas privé par avarice, mais c'est une grâce de Sa part."

Ce savant veut dire par cela que les dons qu'Allah donne à Son serviteur ne sont pas toujours d'un même aspect, et c'est l'aspect de la bienfaisance avec toutes sortes de bienfaits que le serviteur aime et qu'il recherche.

Et le don d'Allah peut être aussi d'un autre côté. Un don d'Allah peut avoir l'aspect de la privation de ses choses aimées.

En effet, Allah est Le généreux, Celui dont la générosité et la bienfaisance n'ont pas de fin.

Et Il est Celui pour qui ce bas-monde a une valeur quasi-nulle.

En effet, le prophète (qu'Allah prie sur lui et le salue) nous explique que **"ce monde n'a pas la valeur de l'aile d'un moustique auprès d'Allah."**

Rapporté par AttîrMidhî a rapporté selon Sahl ibn Saad As-Saadi (Ra)

Allah le très Haut ne prive aucune de Ses créatures sans que ce soit par une grande sagesse, et pour des intérêts, que la plupart des gens ne connaissent pas.

La preuve de cela est la parole suivante du prophète (qu'Allah prie sur lui et le salue):

"Lorsqu'Allah aime un de Ses serviteurs, Il le protège contre ce monde comme l'un d'entre vous protégerait son malade contre l'eau [si l'eau lui est nuisible]."

Rapporté par AttiRmidhi et Ibnou Hibbane, selon Qataadah Ibnou Nou3mane (Ra).

Et dans une autre version le prophète (qu'Allah prie sur lui et le salue) a dit :

"Allah le très Haut protège de ce monde son serviteur croyant qu'Il l'aime, comme vous protégez votre malade contre la nourriture et la boisson par crainte que cela ne lui nuise."

Rapporté par Al-Hakim selon le hadith d'Abou Saïd Al-KhoudRi (Ra)

Et le grand savant Al-Hafidh Ibn Rajab (RH) a dit aussi :

"Allah le très Haut a évité à Ses serviteurs des choses parmi les futilités des envies de ce monde, de sa parure et de sa beauté car ils n'en avaient pas besoin.

Et Il les a gardées pour eux auprès de Lui dans l'autre monde."

Et le prophète (qu'Allah prie sur lui et le salue) a dit :

"Quiconque s'habille avec la soie dans ce monde ne la portera pas dans l'au-delà."

Rapporté par Al-Boukhari et Mouslim.

Et le messager d'Allah (qu'Allah prie sur lui et le salue) a dit:

"Ne vous habillez pas avec la soie ni le brocart, ne buvez pas dans les récipients en or et en argent. Et ne mangez pas dans les assiettes en or et en argent, car ils sont pour les non-croyants dans ce monde et pour vous dans l'autre monde."

Et le prophète (qu'Allah prie sur lui et le salue) a dit :

"Quiconque boit l'alcool dans ce monde ne le boira pas dans l'au-delà."

Rapporté Et Al-Boukhari et Mouslim, selon Ibnou Omar (Ra).

Et il y a une grande différence entre l'alcool qui est un plaisir pour ceux qui le boivent, qui ne leur provoquera ni maux de tête ni étourdissement, **c'est l'alcool de l'autre monde**, et l'alcool qui est une souillure provenant du travail du diable qui veut mettre l'hostilité et la haine entre les croyants et les éloigner du rappel d'Allah et de la prière, **voilà l'alcool de ce bas-monde**.

Quant au commandeur des croyants, Omar ibn Al-Khattab (Ra) a dit :

"Si je n'avais pas peur que mes bonnes actions diminuent, j'aurais participé avec vous à votre vie douce [aisée], mais j'ai entendu Allah blâmer un peuple en disant :

{"Vous avez dissipé vos biens et vous en avez joui pleinement durant votre vie sur terre..."
}

Rapporté par l'Imam Ahmed dans son Livre "Azzouhd"

Et la situation dans laquelle chaque homme vit de nos jours confirme ce qui est dit plus haut.

En effet, s'ils parvenaient à la réalisation de leurs souhaits, beaucoup de personnes provoqueraient leur propre perte.

S'ils obtenaient ce qu'ils voulaient, beaucoup de personnes ayant un désir ardent, obtiendraient une réussite éphémère, suivie d'une amère défaite!

C'est la raison pour laquelle Allah le très Haut a dirigé nos regards vers la réalité suivante : le fait qu'il arrive à l'homme d'aimer des choses de ce bas-monde qui sont un mal et un malheur pour lui, comme il lui de détester ce qui est bon et meilleur pour lui.

Allah le très Haut a dit dans le Saint QoR-Ane:

**{Et, il se peut que vous ayez de l'aversion pour une chose alors qu'elle est un bien pour vous.
Et il se peut que vous aimiez une chose alors qu'elle est mauvaise pour vous.
C'est Allah qui sait, alors que vous ne savez pas.
}**

Et Allah le très Haut a demandé à Son prophète (que les bénédictions et les salutations d'Allah soient sur lui) d'éviter de regarder ce qu'il a donné aux riches et à leurs semblables parmi les plaisirs de ce bas-monde. Il lui a indiqué que tout cela n'est qu'une fleur et un plaisir éphémères avec lesquelles Allah les a éprouvés.

Allah le très Haut a dit:

**{Ne regarde surtout pas avec envie les choses dont Nous avons donné jouissance temporaire à certains couples d'entre eux.
Ne t'afflige pas à leur sujet et abaisse ton aile pour les croyants.
}**

Donc, mes très chers frères, il n'est pas étonnant de considérer comme un don d'Allah le fait qu'Allah prive l'homme de certaines choses qu'il aime.

Il s'agit d'une privation qui est en fait une protection et une sauvegarde.

Allah a dit:

**{Sachez que la vie présente n'est que jeu, amusement, vaine parure, une course à l'orgueil entre vous et une rivalité dans l'acquisition des richesses et des enfants.
Elle est en cela pareille à une pluie : la végétation qui en vient émerveille les cultivateurs, puis elle se fane et tu la vois donc jaunir. Ensuite elle devient des débris.
Et dans l'au-delà, il y a un dur châtement, et aussi pardon et agrément d'Allah.
Et la vie présente n'est que jouissance trompeuse.
}**

Mes très chères sœurs, mes très chers frères,

Les savants ont expliqué que la mise en garde mentionnée dans le QoR-Ane et la Sounnah à propos de ce monde ne concerne pas son temps qui est la nuit et le jour.

En effet, la nuit et le jour se succèdent jusqu'au jour du jugement, car Allah a fait qu'ils se succèdent pour ceux qui veulent se rappeler et ceux qui veulent remercier Allah.

Et Jésus (que la paix soit sur lui) a dit :

"La nuit et le jour sont deux dépôts, donc regardez ce que vous y mettez."

La mise en garde ne concerne pas non plus l'endroit de ce monde qui est la terre qu'Allah a créée pour être une demeure confortable pour les fils d'Adam.

La mise en garde ne concerne pas non plus ce qu'Allah a établi dans ce bas-monde, comme les montagnes, les mers, les fleuves et les aciers, ni ce qu'Il y a fait pousser comme les cultures et les arbres, ni ce qu'Il y a créé comme les animaux et bien d'autres choses.

Car toutes ces choses font partie du bienfait d'Allah sur Ses serviteurs

Toutes ces choses ont été rendues utiles et profitables par Allah. A partir de ces créations, les serviteurs que nous sommes tirent des leçons, et trouvent des preuves de l'unicité de leur Seigneur, de Sa puissance et de Sa grandeur.

En revanche, la mise en garde, le blâme mentionné dans le QoR-Ane et dans la Sounnah à propos de ce bas-monde, concerne les actes des fils d'Adam dans ce bas-monde

En effet, la plupart de ces actes sont accomplis d'une façon dont les conséquences sont néfastes, dont les suites sont à redouter, et dont l'utilité n'est pas celle que l'on espérait.